



# Centenaire des PEP 86

## 11 juin 2016

### Programme de la table ronde\*

L'inclusion est un projet de société qui ne se décrète pas.

Promouvoir une société inclusive c'est « relever le défi de l'égalité ».

Une telle ambition implique une reformulation des règles sociales, économiques et politiques.

Quels sont aujourd'hui les points d'appui permettant d'inscrire une logique inclusive ?

#### **UNE APPROCHE SOCIÉTALE. L'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées**

*Intervenant* : **Jacques BOUCHAND**, Enseignant-chercheur, maître de conférence en sciences de l'éducation, Université de POITIERS

#### **UNE APPROCHE POLITIQUE. Politiques publiques, Axes, Acteurs et Territoire.**

De nombreux acteurs s'accordent sur la nécessité de donner une nouvelle impulsion à la loi du 11 février 2005, notamment en vue d'une meilleure inclusion des personnes handicapées dans la société.

*Intervenants* : **Valérie DAUGE**, CD 86, Première Vice-Présidente chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, ou son représentant.

**Arnaud TRANCHANT**, ARS, Directeur par intérim délégation départementale de la Vienne, ou son représentant

#### **UNE APPROCHE SCOLAIRE. Vers une école inclusive**

La plupart des systèmes éducatifs ont l'ambition d'être « inclusifs » mais quelle est la réalité de cette dynamique inclusive aujourd'hui en France ?

*Intervenant* : **Jean-Pierre DELAUBIER**, Inspecteur général de l'Education Nationale

#### **UNE APPROCHE FAMILIALE. Réalité ou utopie ?**

Le projet inclusif : Quelles réponses aux attentes des personnes handicapées et de leurs familles ?

*Intervenant* : **Patrice CAILLAUD**, Parent, Président du Comité Poitevin Pour la Protection et l'Education pour l'Enfance Handicapée

#### **ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP. Une approche réglementaire**

Le Titre IV de la loi de 2005 : Accessibilité, une obligation d'une mise en accessibilité, d'ici à 2015

*Intervenant* : **Abderrazak HALLOUMI**, Conseiller municipal délégué ERP accessibilité, Ville de POITIERS

#### **UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE. Une passerelle vers le milieu ordinaire**

A une logique d'institution se substitue désormais une logique de dispositif et de services adaptés aux parcours et aux besoins de la personne.

*Intervenante* : **Françoise BAUDIFFIER**, directrice de site PEP 86

**Modérateur des débats** : **Joël DERRIEN**, Vice Président de la Fédération Générale des PEP, Ancien Président et Secrétaire Général, Président des PEP 28

\* Sous réserve de modifications